

MANDAT SYRIE-LIBAN¹

... 1920-1946

Les archives du Haut-Commissariat de la République en Syrie et au Liban, rapatriées en 1968, représentent plus de 5 000 cartons et liasses.

A la suite des accords Sykes-Picot de 1916, la Société des Nations confia à la France le 25 avril 1920 à San Rémo un mandat A sur la Syrie et le Liban, détachés de la Turquie vaincue, le même type de mandat ayant été confié à la Grande-Bretagne sur la Palestine et l'Irak.

L'organisation administrative du mandat aboutit à la constitution de l'Etat de Syrie, formé des Etats d'Alep et de Damas et du sandjak d'Alexandrette (arrêté du 5 décembre 1924) avec Damas pour capitale, de l'Etat des Alaouites avec les sandjaks de Lattaquié et de Tartous (arrêté du 5 décembre 1924) avec Lattaquié pour capitale, de l'Etat du Djebel druze (arrêté du 24 octobre 1922) avec Soueida pour capitale et de l'Etat du Grand Liban (arrêté du 31 août 1920) dont l'indépendance fut proclamée le 1er septembre 1920 par le général Gouraud.

L'Etat du Grand Liban fut divisé, par arrêté du 1^{er} septembre 1920, en quatre sandjaks : Liban-Nord ; Mont-Liban ; Liban-Sud et Bekaa et en deux municipalités autonomes : Beyrouth et Tripoli.

Le haut-commissaire, représentant direct du gouvernement français dans les territoires sous mandat, disposait d'un cabinet politique qu'il dirigeait lui-même et d'un cabinet civil qui avait autorité sur le Service de renseignements.

Le secrétaire général du Haut-Commissariat, assisté d'un secrétaire général-adjoint, avait en charge la direction des services administratifs. Il assurait un rôle de coordination entre le haut-commissaire, les conseillers, chargés d'étudier les projets d'arrêtés nécessaires à l'organisation des services, et les délégués, représentants du haut-commissaire dans les différents Etats.

Le bureau diplomatique, chargé des relations avec les Etats voisins, Turquie en premier lieu, les services du personnel, du matériel, du drogmanat et des archives relevaient du secrétaire général dont les fonctions furent réorganisées le 17 novembre 1927 avec la création d'un secrétaire général délégué dont dépendaient le Service des renseignements, le bureau diplomatique et le Service de la presse, et un secrétaire général administratif dont relevaient les autres services.

En juin 1941, les troupes anglaises pénétraient en Syrie et au Liban et, après la conclusion d'un armistice le 14 juillet avec les forces françaises, les deux territoires passaient sous le contrôle de la France libre – le Haut-Commissariat devenant par la même opération la Délégation générale de la France libre au Levant. L'indépendance de la Syrie et du Liban fut proclamée en septembre et novembre 1941 mais ne devint effective qu'à la fin de la guerre. Les dernières troupes françaises et anglaises n'évacuèrent les deux Etats qu'en 1946.

Si les archives du cabinet politique, du secrétaire général, du bureau diplomatique, des services de renseignements et de la presse, archives de souveraineté, ont été rapatriées, les dossiers de délégations au même titre que ceux de différents services administratifs (justice, archéologie, agriculture, douanes, postes et télégraphes, services économiques, services français, wakfs, santé et assistance publique) ont été, pour l'essentiel, laissés sur place.

Les cartons ont été numérotés de façon continue lors du rapatriement pour des raisons pratiques (premier versement). Les séries versées postérieurement (deuxième versement, services techniques, instruction publique) et les cartons d'origine diverse constituant le troisième versement, ont conservé des numérotations distinctes.

¹. En guise d'introduction, consulter : *Sources de l'histoire du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord dans les archives et bibliothèques françaises*, t. I, p. 688-704 (*op. cit.*).

Les instruments de recherche sont d'une valeur inégale, de l'état de versement à l'inventaire analytique. Un répertoire des inventaires des archives du mandat facilite l'orientation des chercheurs.

Voir également les fonds Beyrouth-ambassade (séries A, B), Beyrouth-consulat (série B) et Damas.

1^{er} VERSEMENT (numéroté en continu de 1 à 3003) :

Sûreté générale :

- 125 cartons, 1941-1946.
Série inventoriée (inventaire n° 2).

Cilicie :

- 207 cartons, 1919-1921.
Série inventoriée (inventaire n° 3).
- 124 registres, 1919-1921.
Série inventoriée (inventaire n° 4).

Ces deux séries portent sur la présence française en Cilicie entre la capitulation de l'empire ottoman et l'intégration de la région dans la Turquie en 1921.

Cabinet politique

- Dossiers de principe : 546 cartons, 1920-1946.
Séries inventoriées (inventaires n° 5, 6, 7 et 11bis).
 - Période 1926-1941 (= cartons 362-748 et 1478-1530 ; inventaire n° 5).
 - Période 1926-1941 (= inventaire détaillé des cartons 1478-1499 ; inventaire n° 6).
 - Période 1941-1946 (= cartons 749-829, 1251-1271 et 2450-2458 ; inventaire n° 7).
 - Année 1947 (= cartons...
- Affaires diverses : 420 cartons, 1921-1948.
Séries inventoriées (inventaires n° 8 et 9).
- Documentation spéciale : 13 cartons, 1920-1946.
Série inventoriée (inventaire n° 11).
- Renseignements et presse : 112 cartons, 1910-1936.
Série inventoriée (inventaire n° 18).

Secrétariat général

- 77 cartons, 1941-1945.
Série inventoriée (inventaire n° 10).

Bureau diplomatique

- Dossiers de principe : 106 cartons, 1923-1939.
Série inventoriée (inventaires n° 12 et 15, t. 1).

- Affaires diverses : 183 cartons, 1918-1948.
Série inventoriée (inventaire n° 15, t. 2-4).

Cabinet civil

- 28 cartons, 1941-1946.
Série inventoriée (inventaire n° 13).

Renseignements et presse

- 438 cartons, 1924-1945.
Série inventoriée (inventaire n° 14).

Archives du conseiller financier

- 166 cartons, 1918-1948.
Série inventoriée (inventaire n° 16).

Petits fonds politiques ou administratifs

- 1472 cartons, 1917-1946.
Série inventoriée (inventaire n° 17).

dont :

Fonds iconographique (cartons 2836 à 2850).

Services spéciaux

- 98 cartons, 1918-1947.
Série inventoriée (inventaire n° 19).

Service juridique

- 115 cartons, 1920-1947.
Série inventoriée (inventaire n° 20).

2^eme VERSEMENT (chaque série a une numérotation autonome) :

Services techniques :

- 499 cartons, 1903-1947.
Série inventoriée (inventaire n° 21).

Instruction publique :

- 208 cartons, 1918-1945.
Série inventoriée (inventaire n° 22).

3^{ème} VERSEMENT

Archives du Haut-Commissariat de France en Syrie et au Liban (Bureau diplomatique, Cabinet politique, Service des réfugiés de Syrie, conseiller financier, comptabilité)

- 579 cartons, 1918-1961.
Série inventoriée (inventaire n° 23).

Direction du personnel :

- Dossier nominatifs : 170 cartons, 1921-1946.
Répertoire numérique, CADN, novembre 1992, 141 p., dactyl.
Base de données informatisée.

Service consulaire :

- Successions : 15 cartons, 1920-1959.
Base de données informatisée (622 notices).

4^{ème} VERSEMENT

Office pour la protection de la propriété commerciale, industrielle, artistique, littéraire et musicale en Syrie et au Liban :

- 1 dossier (dépôt d'une partition).

5^{ème} VERSEMENT

Service de presse du Haut-Commissariat

- 29 cartons, 1922-1938.
En cours d'inventaire.

Service de presse de la Délégation générale de la France libre au Levant

- Revue de presse radiophonique et écrite : 140 registres, 1941-1945.
En cours d'inventaire.

Service consulaire

- 85 registres de chancellerie, 1921-1952.
Non inventorié.

Secrétariat général du Haut-Commissariat

- Collections de la correspondance : environ 350 classeurs et cahiers d'enregistrement, 1917-1944.
En cours d'inventaire.

- Collections des arrêtés, décisions et notes de service : environ 400 registres, 1919-1944.
Non inventorié.

AUTRES FONDS

Office des Etats du Levant sous mandat français (Paris)

- Vrac (essentiellement des travaux du cadastre et des projets hydrauliques) : 1 tablette, environ 1927-1937.
Non inventorié.

Régie du cadastre

Voir, sous la rubrique « Autres fonds », série des Acquisitions extraordinaires, le fonds Camille Duraffourd.

² Les dossiers postérieurs à 1945 sont conservés à la direction des Archives, à Paris.

³ Les Archives nationales, section des Cartes et Plans, conservent un complément pour les postes suivants : Addis-Abeba (légation), Ankara (ambassade), Athènes (Ecole française et Institut supérieur d'études françaises), Belgrade (légation), Berlin (ambassade), Ottawa (légation), Panama (consulat), Rome (Académie de France et Palais Farnèse), Sainte-Hélène (domaine de Longwood), Tétouan (consulat), Tokyo (ambassade), Washington (ambassade).

⁴ Les dossiers du personnel du ministère des Affaires étrangères sont conservés à la direction des Archives, Département des archives historiques, à Paris, à l'exception de cette série relative aux agents consulaires. Cette série renferme également une collection de correspondance avec les particuliers (classement par ordre alphabétique de correspondants, ou par ordre chronologique) et les rapports annuels d'activité des postes (1820-1920).

⁵ Cette série contient la correspondance échangée avec les ministères de l'Agriculture et du Commerce, de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de l'Instruction publique, de la Justice, de la Marine marchande, des Postes et Télégraphes, des Travaux publics, mais aussi avec les préfetures, les sénateurs, les députés, les sociétés, syndicats, associations, académies...

⁶ On trouve également des articles traitant des règlements des dommages de guerre, indemnités internationales, etc., dans d'autres fonds, en particulier dans les fonds diplomatiques. Voir notamment les fonds Berne, Beyrouth, Damas, Tunis, Tunisie-protectorat, Turin et Gênes.

⁷ Les dossiers nominatifs sont toujours conservés par le BIFE.

⁸ Une partie des dossiers nominatifs (« A.1944 Salaires ») est encore conservée au BIFE. Figurent au CADN les sous-séries « A.1944 Marks », « A.1944 Mandats » et « A.1944 Créances ».

⁹ Les séries concernant le Maroc sont incomplètes ; une partie des documents est encore conservée au B.I.F.E.

¹⁰ Les cartons n° 1558 à 1698 contiennent des catalogues d'expositions (classement par pays) ; les cartons n° 1699 à 1727 contiennent des photographies inventoriées très sommairement.

¹¹ Le Bureau du contentieux a été créé en 1835. Il était rattaché à l'origine à la direction commerciale.

¹² Durant la Première Guerre mondiale, trois services du MAE ont traité les questions d'internement. Ce sont la sous-direction des Unions internationales et la sous-direction des Chancelleries et du Contentieux, au sein de la direction des Affaires administratives et techniques, qui étaient chargées respectivement des internés civils et suspects austro-allemands pour la première, et des internés français pour la seconde. Quant au troisième service – le Service des prisonniers de guerre au sein de la direction des Affaires politiques –, il était chargé des internés civils en Turquie, des prisonniers de guerre et des Français emmenés comme otages.

La présente série, héritée de ces trois services, a sans doute été rassemblée après-guerre par la sous-direction des Unions internationales et versée sous le nom d'« Internés civils ».

¹³ Tirages de microfilms réalisés par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale à partir des archives diplomatiques.

¹⁴ Volumes n° 1 à 63 microfilmés.

¹⁵ Cet album a également été microfilmé (2 mi 1771). Microfilm trop contrasté.